

ADMINISTRATION COMMUNALE
LORENTZWEILER



Avis au public

Concerne : PAP nouveau quartier, rue Eugène Nickels à Lorentzweiler

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lorentzweiler, en exécution de l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, porte à la connaissance du public que le

Plan d'Aménagement Particulier « Nouveau Quartier » (PAP-NQ-SD-LO07) « rue Eugène Nickels » concernant des fonds sis à Lorentzweiler au lieu-dit « Rue Eugène Nickels » présenté par le bureau d'Architectes Ballinipitt de Luxembourg.

A été introduit auprès de l'administration communale en vue de sa mise en procédure.

Le dossier afférent est déposé pendant trente (30) jours, à compter à partir du **20 janvier 2025** au service technique communal de l'administration communale de Lorentzweiler (87, route de Luxembourg L-7373 Lorentzweiler), où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures de bureau. Afin de faciliter la consultation du dossier, il est fortement recommandé aux intéressés de prendre rendez-vous auprès du service urbanisme (t. 33 72 68-726). La version électronique du plan d'aménagement particulier (nouveau quartier, rue Eugène Nickels) peut être consulté sur le site internet de la commune sous www.lorentzweiler.lu (service technique, département urbanisme et environnement, PAP) à partir du 20 janvier 2025. Seules les pièces déposées à la maison communale font foi.

Endéans le délai susvisé les observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées au collège des bourgmestre et échevins par les personnes intéressées.

Lorentzweiler, le 18 janvier 2025
Le collège des bourgmestre et échevins
Marguy KIRSCH-HIRRT, bourgmestre
Paul BACH, échevin
Frazer ALEXANDER, échevin